

16 Carrières

Les apprentis neuchâtelois vont bien, mais une minorité souffre

FORMATION PROFESSIONNELLE La première étude sur le secteur montre que huit apprentis neuchâtelois sur dix se sentent bien au travail. Les milieux économiques qui s'opposent à une initiative pour la protection des apprentis s'en réjouissent, alors que la gauche estime que tout est question d'interprétation

ALEXANDRE STEINER

L'initiative cantonale «Plus de protection pour les apprentis» ne devrait être soumise au peuple neuchâtelois que l'an prochain, mais elle alimente déjà de vifs débats entre les milieux économiques et le comité de gauche à l'origine du texte. Déposé en mars 2023, il demande l'instauration de contrôles inopinés dans les lieux d'apprentissage, une meilleure formation de base sur les droits des apprentis, une augmentation du nombre de conseillers en formation professionnelle et une sensibilisation des formateurs aux problématiques de harcèlement et de violence. Les milieux économiques (26 organisations professionnelles) ont réagi en commandant une enquête sur l'apprentissage à la Haute Ecole de gestion Arc (HEG Arc), dont les résultats ont été présentés hier. Ils révèlent que huit apprentis sur dix se sentent bien ou très bien dans leur entreprise.

«Très encourageant et rassurant»

«C'est très encourageant et rassurant pour les patrons et les organisations économiques», souligne le secrétaire général de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs Jean-Claude Baudoin. Cette étude vient, selon lui, contrer beaucoup de clichés et de préjugés sur l'apprentissage. «L'initiative ternit l'image des entreprises. Que veut-elle corriger alors que les trois quarts des sondés disent être bien suivis et encadrés? Il ne sert à rien d'utiliser un canon pour tuer des mouches!» tonne Séverine Favre, secrétaire générale de l'Association patronale des industries de l'Arc horloger (Apiah). Elle ajoute que des problèmes existent, comme partout, mais qu'il faut y répondre par des mesures ciblées et non en instaurant «une police de l'apprentissage».

Les chercheurs de la HE-Arc ont contacté près de 3800 apprentis pour leur

poser 54 questions. «Nous avons récolté 662 questionnaires exploitables (17,6%) et la marge d'erreur est de 3%. Notre enquête est neutre et représentative», indique le professeur de sociologie Patrick Ischer. Il prévient d'entrée que le rôle de la HE-Arc n'est pas d'interpréter les résultats. Cet avertissement rappelle que le sujet est hautement sensible, et que les chiffres à disposition peuvent donner lieu à des analyses très différentes selon le point de vue adopté.

«Que veut corriger l'initiative «Plus de protection pour les apprentis» alors que les trois quarts des sondés disent être bien suivis et encadrés?»

SÉVERINE FAVRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PATRONALE DES INDUSTRIES DE L'ARC HORLOGER (APIAH)

Les organisations économiques mettent l'accent sur les éléments de satisfaction des apprentis: se sentir bien au travail (79,3%), avoir de la facilité à discuter avec son formateur en cas de difficulté (73,2%), bénéficier d'un soutien suffisant dans la formation professionnelle (73,5%). Elles se réjouissent aussi que 60% des sondés n'aient jamais rencontré de problèmes au travail et déplorent que 29% des apprentis aient été découragés de suivre cette voie, que ce soit par leurs parents, leur conseiller d'orientation, un enseignant ou leurs amis. «Chacun doit continuer à prendre son bâton de pèlerin pour promouvoir l'apprentissage. Il ouvre beaucoup de portes et il s'agit de le marteler aux jeunes», insiste Yann Huguelit, membre du comité de Capa'Cité (salon des métiers) et directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture.

Les mandataires se réjouissent aussi de constater que les déclarations négatives sont bien moindres: se sentir mal au tra-

vail (5,8%), avoir de la difficulté à se confier au formateur (11,4%), manquer de soutien (11,2%). Une fois rapportés aux 4291 apprentis que compte le canton, ces pourcentages démontrent toutefois que les situations problématiques sont loin d'être isolées et concerneraient entre 250 et 500 apprentis. Peut-on vraiment parler de l'initiative comme d'un canon pour tuer les mouches? «Notre volonté n'est pas de dire que tout va bien», répond Sarah Favre. «Nous voulons améliorer ce qui doit l'être, mais gardons une certaine liberté. C'est à nous qu'incombe la responsabilité de rendre l'apprentissage meilleur», ajoute Jean-Claude Baudoin.

Une «vérité» à relativiser

«Cette première étude statistique et scientifique permet de rétablir la vérité sur l'apprentissage», estiment les milieux économiques, sans s'attarder sur les biais qu'elle présente. Certains secteurs d'apprentissage sont largement surreprésentés dans l'échantillon de réponse (économie, commerce, administration) alors que ceux qui inquiètent particulièrement les auteurs de l'initiative sont sous-représentés (construction, restauration, industrie). L'étude n'offre pas d'analyse par secteur, qui pourrait révéler des résultats plus contrastés. Elle dresse aussi des constats sans explications: 14,1% des apprentis qui ont rencontré des problèmes n'en ont parlé à personne, mais on ne sait pas si c'est parce qu'ils ne savaient pas qui contacter ou par peur de représailles. «Il faudrait mener des entretiens pour vraiment comprendre la situation et nuancer certains points», indique le professeur Patrick Ischer.

«Je constate que les chiffres présentés n'entrent pas complètement en contradiction avec ceux d'Unia. Nous n'en faisons cependant pas la même interprétation», réagit la députée popiste Sarah Blum, membre du comité d'initiative. Elle regrette que les apprentis en rupture de contrat n'aient pas été questionnés. «C'est tout de même problématique. On peut certes se réjouir que 80% des apprentis se sentent bien ou très bien dans leur entreprise. Mais il faut surtout garantir de bonnes conditions de travail à ceux qui ne partagent pas ce sentiment.» ■